

## FICHE DE SECURITE

### 1. Identification du produit / origine et firme.

#### 1.1 Identificateur de produit

|                               |                         |
|-------------------------------|-------------------------|
| Code produit                  | CL00.1928               |
| Nom du produit                | Acide nitrique 70% p.a. |
| Numéro d'Enregistrement REACH | 01-2119487297-23        |
| No. CAS                       | 7697-37-2               |

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Réactif pour analyses

Conformément aux conditions décrites dans l'annexe de cette fiche technique de sécurité.

#### 1.3 Informations données par AnalytiChem Belgium NV service produits.

Service responsable: AnalytiChem Belgium NV  
Industriezone "De Arend" 2  
B-8210 Zedelgem  
BELGIUM  
Tel. +32 50 28 83 20 e-mail: info.be@analytichem.com

#### 1.4 N° d'urgence: 00 (32) 50.28.83.20

### 2. Identification des dangers.

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange (EG 1272/2008)

Liquide comburant, Catégorie 3, H272  
Corrosion cutanée, Catégorie 1A, H314  
Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux, Catégorie 1, H290  
Toxicité aiguë, Inhalation, Catégorie 3, H331

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce Section, voir Section 16

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16

#### 2.2 GHS-Écriture de labels

GHS-Écriture de labels Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) (EG 1272/2008)

Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:

Danger :

Mentions de danger:

|      |   |
|------|---|
| H272 | Peut aggraver un incendie; comburant.                             |
| H314 | Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. |
| H290 | Peut être corrosif pour les métaux.                               |
| H331 | Toxique par inhalation.   |

EUH071

Corrosif pour les voies respiratoires.

Conseils de prudence:

P260

Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

P280

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.

P301 + P330 + P331

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P309 + P311

EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Etiquetage réduit

Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:

Danger :

Mentions de danger:

H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence:

P280

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.

P301 + P330 + P331

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P309 + P310

EN CAS d'exposition ou de malaise: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

### **3. Composition / Informations des composants.**

#### **3.1 Substance**

|           |              |
|-----------|--------------|
| No. CAS   | 7697-37-2    |
| No.-C     | 231-714-2    |
| No.-Index | 007-004-00-1 |
| Formule   | HNO3/H2O     |

| Composant | Cas-No. | Concentration | Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) |
|-----------|---------|---------------|--|
|-----------|---------|---------------|--|

|                         |           |   |  |
|-------------------------|-----------|---|--|
| Acide nitrique 70% p.a. | 7697-37-2 | 69+% HNO <sub>3</sub> -<br>(Appearance of<br>a yellowish<br>tinge in the<br>container has<br>no impact on<br>product<br>quality). | Ox. Liq. 3 (H272)<br>Skin Corr. 1A (H314)<br>Met. Corr. 1 (H290)<br>Acute Tox. (inhal.) 3 (H331) |
|-------------------------|-----------|---|--|

| Composant               | Numéro Reach      |
|-------------------------|-------------------|
| Acide nitrique 70% p.a. | 01-21 19487297-23 |

Pour le texte complet des phrases-H mentionnées dans cet article, voir Section 16.

### 3.2 Mélange

Non applicable

## 4. Mesures de premiers soins.

### 4.1 Description des premiers secours

#### Conseils généraux

Secouristes : prendre des précautions personnelles !

En cas d'inhalation: Placer à l'air libre, demander l'avis d'un médecin.

Contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau. Tamponner au polyéthylène glycol 400. Enlever les vêtements souillés. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer abondamment à l'eau en maintenant les paupières écartées (au moins 10 minutes). Consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire boire d'eau (maximal deux verres), ne pas provoquer le vomissement (danger de perforation!). Consulter immédiatement un médecin. Ne pas essayer de neutraliser.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes aigus et retardés sont décrits dans l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou dans la section 11.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible

## 5. Mesures anti-incendie.

### 5.1 Moyens d'extinction appropriés

#### Moyens d'extinction appropriés

Adapter aux produits stockés à proximité directe.

#### Moyens d'extinction inappropriés

Refroidir les récipients avec de l'eau pulvérisée, à partir d'une distance de sécurité. Précipiter les vapeurs se dégageant avec de l'eau. Eviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible. Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

### 5.4 Information supplémentaire

Pas d'information disponible

---

## **6. Mesures de précaution en cas d'accident.**

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec la substance. Veiller à l'arrivée d'air frais dans les locaux fermés.

Équipement de protection, voir section 8.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber sur vermiculite, sable ou tissu d'un centre de déchets chimiques.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

---

## **7. Manipulation et stockage.**

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser une protection de la peau, des mains et des yeux.

Précautions voir section 2.2

### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Avec les produit corrosifs. Tenir l'emballage bien fermé.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

---

## **8. Protection d'exposition - Protection individuelle.**

### 8.1 Paramètres de contrôle

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### **Mesures d'ordre technique**

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S' informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Voir section 7.1

#### **Mesures de protection individuelle**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail. Ne pas manger et ne pas boire sur le lieu de travail. Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance.

#### **Protections respiratoires**

Nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

#### **Protection oculaire**

Nécessaire(s).

**Protection des mains**

Nécessaire(s).

**Protection corporelle**

Nécessaire(s).

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter à l'égout.

---

**9. Propriétés physiques et chimiques.****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**Aspect

Forme: Liquide

Couleur: Incolore

Odeur:

Changements d'état physique

Point de fusion: -41°C

Point d'ébullition: 122°C

Point d'éclair: -

Température d'autoinflammation:

Poids moléculaire: 63.01 g/mol

Densité: 1,41 g/ml

Valeur pH: pH &lt; 1

Solubilité dans l'eau: soluble

Limites d'explosivité:

**9.2 Autres données**

Pas d'information disponible.

---

**10. Stabilité et réactivité.****10.1 Réactivité**

Voir section 10.3

**10.2 Stabilité chimique**

Pas d'information disponible.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Eviter le contact avec les acides, métaux, matériaux combustibles, chaleur et lumière solaire.

**10.4 Conditions à éviter**

Pas d'information disponible.

**10.5 Matières incompatibles**

Pas d'information disponible.

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Pas d'information disponible.

---

**11. Informations toxicologiques.****11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë par voie orale

LD50 orl. rat 430 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation  
Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée  
Pas d'information disponible.

Irritation de la peau  
Pas d'information disponible.

Irritation des yeux  
Pas d'information disponible.

Sensibilisation  
Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales  
Pas d'information disponible.

Cancérogénicité  
Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction  
Pas d'information disponible.

Tératogénicité  
Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique  
Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée  
Pas d'information disponible.

Danger par aspiration  
Pas d'information disponible.

### **11.2 Information supplémentaire**

Pas d'information disponible.

Information supplémentaire:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité..

---

## **12. Informations écologiques.**

### **12.1 Toxicité**

Pas d'information disponible.

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Pas d'information disponible.

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Pas d'information disponible.

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Pas d'information disponible.

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Pas d'information disponible.

### **12.6 Autres effets néfastes**

Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol!

### **13. Méthodes de désactivation des résidus.**

Produit: Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations nationales. Emballage: Les emballages des produits Chem-Lab doivent être éliminés selon les réglementations spécifiques en vigueur dans chaque pays ou doivent être éliminés à travers un circuit de reprise d'emballages.

---

### **14. Indications de transport .**

#### **Transport par route (ADR/RID)**

|   |  |
|---|--|
| <b>14.1 Numéro ONU</b>  | UN 2031  |
| <b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>                    | Nitric acid other than red fuming,<br>with $\geq 65\%$ but $\leq 70\%$ nitric acid |
| <b>14.3 Classe</b>  | 8 (5.1)  |
| <b>14.4 Groupe d'emballage</b>                                    | II   |
| <b>14.5 Dangereux pour l'environnement</b>                        | -  |
| <b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b> | oui  |
| Code de restriction en tunnels                                    | (E)  |

#### **Transport par voies d'eau intérieures (ADN)**

Non pertinent

#### **Transport aérien (IATA)**

|   |  |
|---|--|
| <b>14.1 Numéro ONU</b>  | UN 2031  |
| <b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>                    | Nitric acid other than red fuming,<br>with $\geq 65\%$ but $\leq 70\%$ nitric acid |
| <b>14.3 Classe</b>  | 8 (5.1)  |
| <b>14.4 Groupe d'emballage</b>                                    | II   |
| <b>14.5 Dangereux pour l'environnement</b>                        | -  |
| <b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b> | oui  |

#### **Transport maritime (IMDG)**

|   |  |
|---|--|
| <b>14.1 Numéro ONU</b>  | UN 2031  |
| <b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>                    | Nitric acid other than red fuming,<br>with $\geq 65\%$ but $\leq 70\%$ nitric acid |
| <b>14.3 Classe</b>  | 8 (5.1)  |
| <b>14.4 Groupe d'emballage</b>                                    | II   |
| <b>14.5 Dangereux pour l'environnement</b>                        | -  |
| <b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b> | oui  |

#### **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la code MARPOL 73/78 et au recueil IBC**

Non pertinent

---

### **15. Informations légales.**

#### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

#### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

---

### **16. Autres informations.**

Il faut tenir compte du fait que ce document reproduit les informations et recommandations connues au moment de la rédaction pour l'édification de vos connaissances, informations et avis. Bien que le plus grand soin ait été accordé à la rédaction de ce texte, l'éditeur ne peut être tenu responsable en cas de dégâts résultant d'une erreur possible dans cette publication.

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H331 Toxique par inhalation.

---

## **Exposure scenario 1 (Industrial use)**

### **1. Utilisation industrielle Solvant, Produit chimique pour la synthèse)**

#### **Secteurs d'utilisation finale**

SU 3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

SU 9 Fabrication de substances chimiques fines

SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)

#### **Catégorie de produit chimique**

PC19 Retirée de la liste des PC et relocalisée dans la liste des fonctions techniques (Tableau R.12- 15) 24.

PC21 Substances chimiques de laboratoire

#### **Catégories de processus**

PROC 1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes.

PROC 2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC 3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC 4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC 5 Mélange dans des processus par lots

PROC 8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. 26

PROC 8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

PROC 9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

#### **Catégories de rejet dans l'environnement**

ERC 1 Fabrication de la substance

ERC 2 Formulation dans un mélange

ERC 4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

ERC 6a Utilisation d'un intermédiaire

ERC 6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

### **2. Contributing scenarios: Operational conditions and risk management measures**

---

## **Exposure scenario 2 (Professional use)**

### **1. Utilisation industrielle Solvant, Produit chimique pour la synthèse)**

**Secteurs d'utilisation finale**

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

**Catégorie de produit chimique**

PC21 Substances chimiques de laboratoire

**Catégories de processus**

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

**Catégories de rejet dans l'environnement**

ERC 2 Formulation dans un mélange

ERC 6a Utilisation d'un intermédiaire

ERC 6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

**2. Contributing scenarios: Operational conditions and risk management measures**